

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 FEVRIER 2021

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 08 février 2021 s'est réuni dans la salle du conseil le vendredi 12 février 2021 à 20 heures sous la présidence de M.le Maire Louis Toty.

**Présents:** Louis TOTY, Eric DOLLE, Sylvie CLAVEL, Louis MOSSER, Damien SPINOUE, Maryline AMBLARD, Loïc BORDERIE, Jean-Louis DELMAS, Michèle RAOUX, Laetitia DUMAS, Jean-Yves JOUVE, Jacques MALBEC, Isabelle MOULIER (en visioconférence), Dominique PEYTHIEU.

Nombre de présents: 14

Procuration: 1 Louis TOTY pour Jacky GARNIER

Secrétaire de séance: Sylvie CLAVEL

Le quorum est atteint.

### **Validation du procès-verbal du Conseil Municipal du 08/01/2021:**

Après lecture le procès-verbal du Conseil Municipal du 08/01/2021 a été validé à l'unanimité.

### **Travaux d'assainissement rue des Acacias:**

Pour rappel il a été fait l'historique de la situation :

- les subventions DETR et Cantal Solidaire ont été acquises en 2019: Annexe 1.
- l'analyse des offres des travaux d'assainissement a eu lieu le 29/01/2021 avec le SIDRE (maitre d'ouvrage partie alimentation eau potable) et la commission appel d'offres. L'entreprise Lacombe a été retenue pour un montant de 196719,50 € HT, travaux à la charge des privés inclus.

Présentation de l'étude financière du projet :

-**Total dépenses:** honoraires du maître d'œuvre ACDEAU et honoraires de l'assistance maître d'ouvrage CIT inclus: **229376,30 € HT** (hors supplément).

-**Total recettes:** subventions estimées à 70 % du coût total des travaux soit **160566,41 €**:

DETR 2019 de 52482,00 €, Fonds Cantal Solidaire 2019 de 20000,00 € et la subvention Adour Garonne déjà notifiée.

Le reste à charge pour la commune serait de **68809,89 €** pour la partie assainissement.

Si nous réalisons les travaux complémentaires des réseaux secs il nous faudra ajouter les fonds de concours et les participations du syndicat d'électrification pour un montant de **37198,34 €** avec une deuxième participation de 30 % des travaux investis d'un montant approximatif de **7700,00 €** l'année suivante.

L'autofinancement (assainissement et réseaux secs) de 106008,23 € HT auquel nous devons déduire les factures des privés soit 16439,78 € HT ce qui correspondrait à un montant de **89568,45 € HT** à la charge de la commune.

Le montant total des travaux sera de 266574,64 HT, TVA : 53314,93 € soit TTC 319889,57 €.

### **Financement du projet :**

Les besoins:

- Avance de TVA: 53 314,93 €
- Avance des subventions: 160566,41 €
- Autofinancement: 89568,45 €
- Avance factures des privés: 16439,78 €

Le règlement d'une facture d'ACDEAU de 11895,00 € a été effectué en décembre 2020.

Tableaux étude de financement joint en annexe 2.

Il a été demandé si les conventions avec les propriétaires avaient été signées, le Conseil Municipal a été informé que le maitre d'œuvre de l'opération effectuerait cette mission.

Compte-tenu des éléments du dossier, après en avoir délibéré, des votes à main levée ont été proposés:

**-Autoriser M.le Maire à signer les actes d'engagement des travaux Entreprise Lacombe et Sol**

### **Solution:**

*(Mmes RAOUX Michèle et AMBLARD Maryline étant parti-pris dans l'affaire n'ont pas participé aux*

débats et au vote),

Pour: 12

Contre: 0

Abstention: 1 (Dominique PEYTHIEU)

**-Autoriser M.le Maire à engager les démarches et signer le dit-contrat concernant un emprunt de 180000,00 € sur 1 an à un taux de 0,3%:**

Pour: 14

Contre: 0

Abstention: 1 (Dominique PEYTHIEU)

**-Autoriser M.le Maire à engager les démarches et signer le dit-contrat concernant un emprunt de 70000,00 € sur 5 ans à un taux de 0,4 %:**

Pour: 14

Contre: 0

Abstention: 1 (Dominique PEYTHIEU)

### **Plan d'eau du Pioulat:**

M.le Maire informe Le Conseil Municipal d'une demande effectuée auprès du service environnement de la DDT pour abaisser le niveau du plan d'eau de 2 mètres et draguer la plage dans le but d'améliorer l'attractivité touristique du site.

### **Projet rénovation camping:**

Le projet de modernisation du camping, de rénovation des structures et de développement des capacités d'hébergement est en cours. La commission tourisme doit proposer les schémas et les étapes lors d'un prochain conseil municipal.

### **Subvention Région:**

M.le Maire informe le Conseil Municipal que la subvention demandée pour l'installation d'une borne de vidange camping-car et à la réfection d'une toiture a été acceptée à hauteur de 50 % dans le cadre du plan de relance de la Région.

### **Tarif redevance assainissement:**

Il a été décidé, à l'unanimité des membres présents, de fixer la redevance assainissement à 1,10 €/m<sup>3</sup> contre 1,05 €/m<sup>3</sup> actuellement.

### **Autorisation de paiement de 25% :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise M.le Maire à régler les factures à hauteur de 25% du budget de l'année précédente de la section investissement avant le vote annuel du budget.

### **Interdiction de circulation aux véhicules de plus de 19 tonnes sur les pistes de montagne:**

La commission Agriculture va étudier la possibilité de reconstruire un embarcadère à moindre coût dont l'utilisation serait gratuite pour les usagers afin de pouvoir limiter la circulation sur les pistes de montagnes.

### **Caravane Madame: itinérance équestre sur les traces de Mme D'Artagnan:**

Un groupe de cavaliers doit stationner dans notre commune les 19 et 20 juillet 2021. Le site des haras permet d'accueillir des chevaux dans de bonnes conditions. Des hébergements sont également disponibles pour les cavaliers au sein du camping (chalets, emplacements de tentes) et dans les gîtes communaux. Nous organiserons une réunion des associations trizacoises afin de créer une animation en soirée. Une contribution de 500 € a été demandée par les organisateurs de la randonnée équestre. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal s'est prononcé :

Pour : 11

Contre ; 0  
Abstention : 4

### **Tour du Cantal Pédestre ;**

Il nous a été proposé d'accueillir une étape du Tour du Cantal Pédestre 2021 moyennant une participation de 200 €. Ce concept a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **Soutien à la ligne ferroviaire de l'Aubrac ;**

Face au risque de fermeture de la ligne SNCF de l'Aubrac le Conseil Municipal se prononce en faveur de la sauvegarde de celle-ci.

Pour : 14  
Contre ; 0  
Abstention : 1

### **Vente de l'ancienne gendarmerie ;**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des différentes visites sur le bien immobilier communal dit « ancienne gendarmerie ».

### **Application Pocket sur smartphone ;**

Monsieur le maire propose de souscrire à un abonnement annuel de 100 € pour une application « Pocket » via La Montagne qui constitue un moyen supplémentaire de communication sur les informations municipales.

### **Antennes 4 G Orange et Free ;**

Plusieurs points de notre commune ayant été classés en zone blanche par l'état ; deux opérateurs téléphoniques ont été mandatés pour l'installation de 2 antennes 4 G. Le projet sera présenté lors d'un prochain Conseil Municipal.

### **Elagage réseau Orange dans le bois du Fayet ;**

Afin de permettre le rétablissement et la réfection totale du réseau téléphonique des travaux d'élagage vont avoir lieu prochainement dans le bois du Fayet.

### **Débordement du ruisseau du Civier ;**

Suite aux récentes intempéries le ruisseau Le Civier a débordé à plusieurs reprises, des études vont être engagées par la DDT.

### **Projet informatique à l'école ;**

Le projet de relance de l'Etat finance à 70 % et pour une dépense minimum de 3500,00 € l'équipement informatique des écoles. Notre école remplit les critères d'éligibilité, étant donné que notre équipement se situe en dessous du socle numérique de base. L'Association de Parents d'Élèves renonce à sa subvention annuelle de façon à ce que la dépense soit moindre pour la mairie. Après en avoir délibéré Le Conseil Municipal acte l'achat de 8 ordinateurs et d'un écran simple.

### **Ramassage des cartons des commerçants ;**

Pour les commerçants qui le souhaitent le ramassage des cartons par les employés communaux fera l'objet d'une facturation de 15 € à chaque passage.

**La séance a été levée à 00H45.**